

Les instituteurs et professeurs des écoles en fonction dans le premier degré public au 1^{er} septembre 1998

Connaissance des enseignants

→ Au 1^{er} septembre 1998, sont en fonction dans les écoles publiques de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer 286 600 enseignants du premier degré, instituteurs dans plus de six cas sur dix. Ils se répartissent en 78 500 enseignants dans les écoles maternelles, 207 200 dans les écoles de niveau élémentaire et 900 dans les écoles spécialisées. Leur profil se diversifie selon la fonction exercée. Ils forment une population très féminisée dans l'enseignement préélémentaire. Sept enseignants sur dix exercent la fonction d'adjoint, un sur cinq celle de directeur, ces derniers étant plus âgés et plus souvent professeurs des écoles. Les hommes sont surreprésentés chez les directeurs des écoles primaires, les psychologues-rééducateurs et les remplaçants. 30 % des instituteurs ont été recrutés sans concours et chez les professeurs des écoles de classe normale, un enseignant sur trois a accédé à son grade par la voie de la liste d'aptitude.

Martine MIGEON
Bureau des études statistiques sur les personnels
Direction de la programmation et du développement

À la rentrée 1998, 286 600 instituteurs et professeurs des écoles exercent dans les écoles publiques de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer, et se répartissent en 78 500 enseignants dans les écoles maternelles, 207 200 dans les écoles de niveau élémentaire (dont 10 100 adjoints des classes maternelles), et 900 dans les écoles spécialisées du premier degré (y compris les écoles régionales du premier degré). Ce dernier effectif est très faible, ce qui s'explique par l'intégration de classes spécialisées dans les écoles du premier degré ordinaire. La proportion de femmes (78 %) est particulièrement élevée dans les écoles maternelles (94 %) et, en primaire, chez les adjoints des classes maternelles (93 %). 61 % des enseignants du premier degré public sont instituteurs (69 % dans les écoles maternelles et 58 % dans les écoles primaires), et ils sont âgés en moyenne de 41,4 ans, en étant un peu plus âgés en préélémentaire (42,1 ans contre 41,1) (tableaux 1 et 2).

PROFIL DIFFÉRENCIÉ SELON LA FONCTION EXERCÉE

Dans le préélémentaire comme dans l'élémentaire, près de sept enseignants sur dix exercent la fonction d'adjoint (en incluant les classes spécialisées). Cette activité reste féminine, la proportion d'adjoints chez les hommes n'étant que de 45 % pour les écoles maternelles et de 50 % pour les écoles primaires. Pour les deux niveaux d'enseignement, la part des instituteurs parmi les adjoints dépasse de 4 points la valeur moyenne. Chez les adjoints des classes maternelles des écoles de niveau élémentaire, elle est encore proche de 70 %. Dans les écoles primaires, les adjoints des classes spécialisées sont au nombre de 5 800.

TABLEAU 1 – Instituteurs et professeurs des écoles en activité dans le premier degré public au 01/09/1998

(France métropolitaine + DOM)				
	Instituteurs	Professeurs des écoles classe normale	Professeurs des écoles hors classe	Total
Écoles maternelles :				
Écoles maternelles	53 621	23 455	159	77 235
Écoles maternelles d'application	443	585	22	1 050
Écoles maternelles annexes d'IUFM	65	99	13	177
Total écoles maternelles	54 129	24 139	194	78 462
Écoles de niveau élémentaire :				
Écoles de niveau élémentaire	118 642	82 746	1 003	202 391
Écoles de niveau élémentaire d'application	1 733	2 261	128	4 122
Écoles de niveau élémentaire annexes d'IUFM	235	430	26	691
Total écoles de niveau élémentaire	120 610	85 437	1 157	207 204
Écoles spécialisées :				
Écoles de niveau élémentaire spécialisées	223	233	9	465
Écoles régionales du premier degré	148	143	4	295
Autres (1)	60	92	10	162
Total écoles spécialisées	431	468	23	922
Total premier degré	175 170	110 044	1 374	286 588

(1) Écoles de plein air, écoles autonomes de perfectionnement, écoles sans effectifs permanents.

THÈME

Le nombre de remplaçants est de 4 000 dans les écoles maternelles et de 13 700 dans les écoles primaires, ces effectifs ne comprenant pas les 5 100 enseignants affectés dans les inspections académiques ou circonscriptions d'inspection de l'Éducation nationale. Il s'agit majoritairement de personnels affectés sur des postes de zones d'intervention limitée (ZIL, au nombre de 10 300 au total dans le premier degré), destinés en théorie à des suppléances de courte durée couvrant une zone géographique restreinte, contrairement aux postes de brigade (4 900). Le pourcentage de femmes chez les remplaçants est relativement faible (59 % dans le premier degré, soit 70 % dans le préélémentaire et 55 % dans l'élémentaire), surtout pour les postes de ZIL des écoles primaires (53 %). Les remplaçants sont jeunes (38,5 ans en moyenne, et 36,1 pour les enseignants sur poste de ZIL), et professeurs des écoles dans plus d'un cas sur trois.

La part des directeurs est de 24 % dans les écoles maternelles mais de 17 % seulement dans les écoles primaires, qui sont des structures plus importantes avec un effectif moyen de 5,9 enseignants contre 4,2. Ils forment une population féminisée à 94 % dans les écoles maternelles mais seulement 54 % dans le primaire, relativement âgée (45,0 ans en moyenne dans le préélémentaire et 43,7 dans l'élémentaire), et dans laquelle les instituteurs, avec seulement six enseignants sur dix en maternelle et un peu plus de la moitié en primaire, sont proportionnellement moins nombreux. Enfin, la majorité (57 %) des professeurs des écoles hors classe affectés dans les écoles primaires exerce la fonction de directeur.

Le profil moyen des directeurs d'écoles à classe unique (d'un effectif de 7 500, affecté dans plus de neuf cas sur dix dans les écoles de communes rurales) se rapproche plus de celui des adjoints, dont ils exercent la fonction, que de celui de la population précédemment décrite : leur âge moyen est de 38,3 ans, la proportion de femmes est des trois quarts (neuf sur dix dans le préélémentaire et sept sur dix dans l'élémentaire), et les instituteurs (58 % de l'ensemble) sont plus représentés dans les écoles maternelles que dans les écoles primaires (67 % contre 55 %).

Les rééducateurs et psychologues, affectés en principe dans les écoles sièges des réseaux d'aide, exercent majoritairement au sein des écoles primaires. Anciens enseignants, ils sont âgés en moyenne de 47,1 ans, professeurs des écoles pour plus des deux tiers, et constituent une population relativement peu féminisée (72 %). La fonction de rééducateur ou psychologue est, après celles de directeur et d'adjoint, celle qu'exercent le plus souvent les professeurs des écoles hors classe du primaire (tableau 2).

16 600 enseignants, soit 6 % des personnels de l'ensemble du premier degré, travaillent à temps partiel, statutairement le mi-temps. Il s'agit à 96 % de femmes, seulement 1 % des hommes exerçant à temps partiel. De façon corrélative, cette proportion est élevée pour les adjoints des écoles maternelles et, dans les écoles primaires, pour ceux des classes maternelles (10 % dans chaque cas), et très faible pour les directeurs, psychologues-rééducateurs et remplaçants. En outre, 2 300 enseignants n'exercent pas non plus leurs fonctions à temps plein, pour d'autres causes que le temps partiel choisi : personnels

TABLEAU 2 – Répartition des instituteurs et professeurs des écoles en activité dans les écoles maternelles et primaires au 01/09/1998

(France métropolitaine + DOM)							
Écoles maternelles							
Nature de support	Instituteurs	Professeurs des écoles classe normale	Professeurs des écoles hors classe	Total			
				%	Effectifs	Âge moyen	% femmes
Adjoint (1)	72,9 %	58,8 %	21,6 %	68,4 %	53 674	41,7	96,0 %
Classe d'intégration scolaire, d'adaptation, spécialisée	0,1 %	0,2 %	0,5 %	0,1 %	99	40,9	83,8 %
Décharge	0,8 %	3,5 %		1,6 %	1 287	33,3	92,3 %
Directeur	20,9 %	29,3 %	71,6 %	23,6 %	18 517	45,0	93,6 %
Remplaçant, ZIL, brigade	4,7 %	5,9 %	0,5 %	5,0 %	3 962	37,7	69,5 %
Rééducateur, psychologue	0,3 %	1,5 %	5,7 %	0,7 %	520	47,0	70,0 %
Autres	0,4 %	0,8 %		0,5 %	403	39,4	83,6 %
Ensemble :					78 462	42,1	93,8 %
%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %			
Effectifs	54 129	24 139	194	78 462			
Âge moyen	42,4	41,5	55,9	42,1			
% femmes	93,7 %	93,9 %	93,8 %	93,8 %			

(1) Y compris adjoint des écoles annexes et d'application et des classes d'initiation.

Écoles de niveau élémentaire							
Nature de support	Instituteurs	Professeurs des écoles classe normale	Professeurs des écoles hors classe	Total			
				%	Effectifs	Âge moyen	% femmes
Adjoint des classes maternelles (1)	5,7 %	3,7 %	0,4 %	4,9 %	10 050	38,3	93,3 %
Adjoint des classes élémentaires (1)	64,2 %	54,9 %	19,6 %	60,1 %	124 574	40,9	77,7 %
Classe d'intégration scolaire, d'adaptation, spécialisée	2,1 %	3,8 %	1,9 %	2,8 %	5 768	39,9	71,7 %
Décharge	1,8 %	4,7 %	0,5 %	3,0 %	6 169	33,4	80,2 %
Directeur	14,6 %	18,9 %	56,7 %	16,6 %	34 482	43,7	54,4 %
Remplaçant, ZIL, brigade	7,5 %	5,4 %	1,6 %	6,6 %	13 727	38,5	55,3 %
Rééducateur, psychologue	1,8 %	5,4 %	17,4 %	3,4 %	7 006	47,1	71,9 %
Autres	2,2 %	3,3 %	1,9 %	2,6 %	5 428	41,7	70,4 %
Ensemble :					207 204	41,1	72,6 %
%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %			
Effectifs	120 610	85 437	1 157	207 204			
Âge moyen	42,0	40,1	56,0	41,1			
% femmes	72,4 %	73,4 %	44,0 %	72,6 %			

(1) Y compris adjoint des écoles annexes et d'application et des classes d'initiation.

bénéficiant d'une décharge autre que celle de direction (900, pour raisons syndicales essentiellement), ou d'un mi-temps pour raisons familiales ou thérapeutiques (1 400).

LES ENSEIGNANTS DES ZEP ET DES COMMUNES RURALES SONT JEUNES

À la rentrée 1998, avant la refonte de la carte, 15 % des enseignants exercent en ZEP, soit 16 % pour les écoles maternelles, et 14 % pour les écoles primaires. Ils forment une population jeune, âgée en moyenne de 39,5 ans, ce qui se traduit par une surreprésentation des professeurs des écoles, notamment dans les

écoles primaires. En effet, les professeurs des écoles de classe normale représentent en ZEP 45 % des enseignants des écoles, et hors ZEP 37 % seulement, ces valeurs étant respectivement de 49 % et 40 % dans les écoles primaires. L'écart est moindre en école maternelle (35 % contre 30 %) où les enseignants sont plus âgés.

La proportion de femmes est plus faible en ZEP (77 % contre 79 % pour l'ensemble des écoles hors ZEP). Ce résultat reste valable quel que soit le grade ou le type d'établissement, et particulièrement chez les instituteurs de l'enseignement élémentaire (68 % en ZEP et 73 % hors ZEP).

44 % des écoles sont localisées dans les communes rurales, soit un quart des écoles maternelles et plus de la moitié (54 %) des écoles primaires, cette différence étant due à la présence de classes

THÈME

maternelles dans un tiers des écoles primaires rurales. Ces écoles, qui comptent en moyenne 2,8 maîtres (contre 5,3 pour l'ensemble du premier degré), ne rassemblent de ce fait que 22 % des enseignants. Il s'agit d'enseignants jeunes, avec un âge moyen de 39,8 ans, plus faible que celui de leurs collègues des communes urbaines, particulièrement chez les professeurs des écoles de classe normale, âgés de 37,3 ans en moyenne dans les écoles de communes rurales. La part des 30 ans ou moins est d'un cinquième, contre 15 % pour l'ensemble des écoles, celles des plus de 50 ans étant respectivement de 12 % et 17 %. Dans 63 % des cas, ils sont instituteurs.

Quant aux enseignants de l'unité urbaine de Paris, ils se distinguent de ceux des autres communes urbaines par une féminisation importante (85 %) et la jeunesse. En effet, les proportions respectives d'enseignants de 30 ans ou moins et de plus de 50 ans sont de 17 % et 16 % dans l'agglomération parisienne, contre 12 % et 19 % pour les autres communes urbaines (tableau 3).

LE MODE DE RECRUTEMENT DES INSTITUTEURS A CONNU DES FLUCTUATIONS TEMPORELLES IMPORTANTES

Globalement, 61 % des instituteurs exerçant dans le premier degré (soit 57 % en école maternelle et 63 % en école primaire) sont d'anciens élèves-instituteurs,

donc ont été admis au concours d'entrée à l'École normale. Au 1^{er} septembre 1998, ils ont un âge moyen de 39,4 ans, cette valeur ne différant pas significativement selon le type de l'établissement actuel d'affectation. Ils sont entrés à l'Éducation nationale depuis 18,3 ans en moyenne, cette ancienneté étant légèrement supérieure pour les instituteurs des écoles maternelles (18,7 ans contre 18,1 ans). Enfin, 30 % des instituteurs (35 % en école maternelle et 28 % seulement en école primaire) ont été recrutés directement sans concours. Il s'agit d'anciens instituteurs remplaçants, qui ont en moyenne 47,7 ans, et 23,1 ans d'ancienneté à l'Éducation nationale.

Ces résultats globaux présentent toutefois de fortes variations temporelles. En effet, les instituteurs recrutés jusqu'en 1970, qui représentent le dixième de la population actuelle, ont été très majoritairement (75 %) élèves-instituteurs. Le recrutement sans concours d'instituteurs remplaçants était alors marginal. En revanche, la décennie suivante, suite à un besoin accru en enseignants causé notamment par la volonté de baisser le nombre moyen d'élèves par classe et par l'augmentation du nombre de classes maternelles, a connu une inversion de cette tendance, ceci malgré une forte hausse du nombre annuel de reçus à l'École normale. En effet, les instituteurs recrutés entre 1971 et 1980 (ce qui représente un enseignant sur deux), ont été pour un peu plus de la moitié (52 %) recrutés sans concours, cette proportion atteignant en 1975 sa valeur maximale (63 %). Enfin, chez les enseignants dont le recrutement est postérieur à 1980, les admis au concours d'entrée

TABLEAU 3 – Caractéristiques des enseignants et des écoles selon le type de la commune d'implantation de l'école à la rentrée 1998

(France métropolitaine + DOM)				
Caractéristiques	Commune rurale	Commune urbaine (hors unité urbaine de Paris)	Unité urbaine de Paris	Ensemble
Écoles maternelles :				
Répartition géographique	23,6 %	62,8 %	13,7 %	100,0 %
% écoles en ZEP	3,0 %	9,2 %	16,8 %	12,5 %
Nombre moyen d'enseignants	2,2	4,5	6,4	4,2
Taux moyen d'encadrement (1)	4,3	4,3	4,5	4,3
Écoles primaires :				
Répartition géographique	54,3 %	38,7 %	7,0 %	100,0 %
% écoles en ZEP	3,3 %	13,4 %	17,6 %	8,2 %
Nombre moyen d'enseignants	2,9	9,0	12,6	5,9
Taux moyen d'encadrement (1)	5,0	5,5	5,2	5,3
Enseignants :				
Répartition géographique	22,4 %	61,0 %	16,5 %	100,0 %
% enseignants en ZEP	3,3 %	17,2 %	20,1 %	14,6 %
% femmes	76,3 %	77,3 %	85,1 %	78,4 %
% instituteurs	63,3 %	61,3 %	57,5 %	61,1 %
Âge moyen	39,8	42,2	40,7	41,4
% 30 ans et moins	19,4 %	12,3 %	17,1 %	14,7 %
% plus de 50 ans	12,4 %	18,7 %	15,6 %	16,7 %

(1) Nombre d'enseignants (personnes physiques) pour 100 élèves.

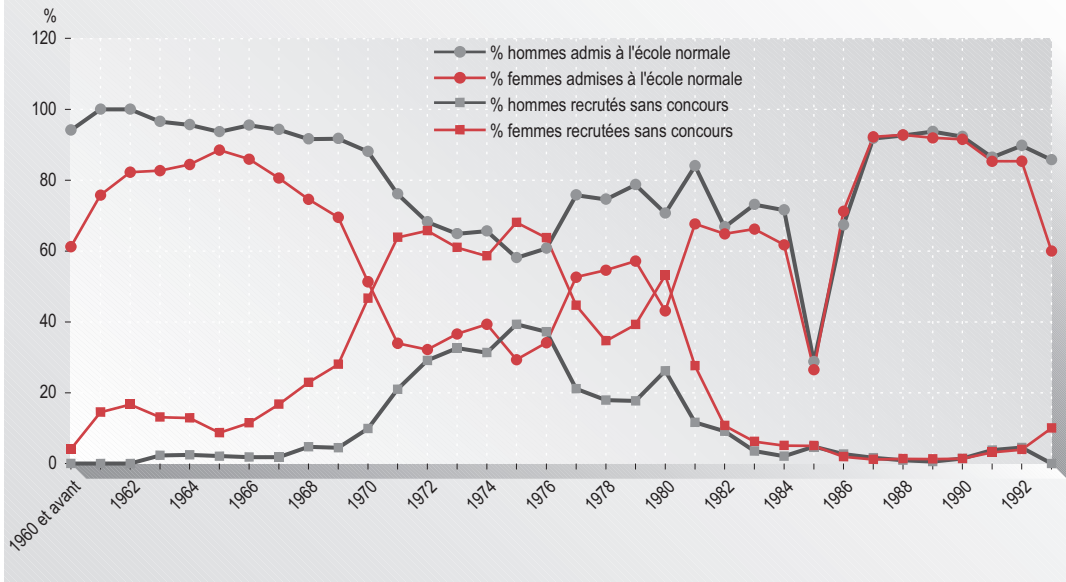
à l'École normale redeviennent majoritaires (77 %), avec toutefois une baisse en 1985 expliquée par l'ouverture de concours spéciaux destinés aux titulaires d'un DEUG ou d'un diplôme équivalent.

Pour chacune de ces périodes, la proportion d'enseignants reçus à l'École normale est systématiquement supérieure chez les hommes. Cette différence, globalement de 18 points, culmine dans les années 1971-76. Durant cette période, près de deux institutrices sur trois sont recrutées sans formation initiale, ce qui n'est le cas que d'un instituteur sur trois. Les situations des hommes et des femmes ne se confondent réellement qu'à partir du milieu des années 1980 (graphique 1).

La liste d'aptitude constituait le seul mode d'accès au grade de professeur des écoles de classe normale lors de sa création en 1990, les concours ayant été ouverts ultérieurement. La proportion d'enseignants ayant accédé à leur grade par ce moyen est globalement de 37 % (42 % chez les professeurs des écoles de classe normale des écoles maternelles, contre 36 % seulement chez leurs collègues – plus jeunes – des écoles primaires). Le premier concours interne, ouvert au niveau départemental aux instituteurs titulaires ayant trois ans de services effectifs, concerne 12 % des enseignants, ceci quel que soit le type d'affectation. Enfin, le concours externe, épreuve académique ouverte aux titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent, a été la voie d'accès à leur grade de 46 % des professeurs des écoles de classe normale (41 %

THÈME

GRAPHIQUE 1 – Fluctuations des principaux modes de recrutement des instituteurs exerçant dans le premier degré public selon l'année d'entrée à l'Éducation nationale



PLUS D'UN PROFESSEUR DES ÉCOLES DE CLASSE NORMALE SUR TROIS A ACCÉDÉ À SON GRADE PAR LA VOIE DE LA LISTE D'APTITUDE

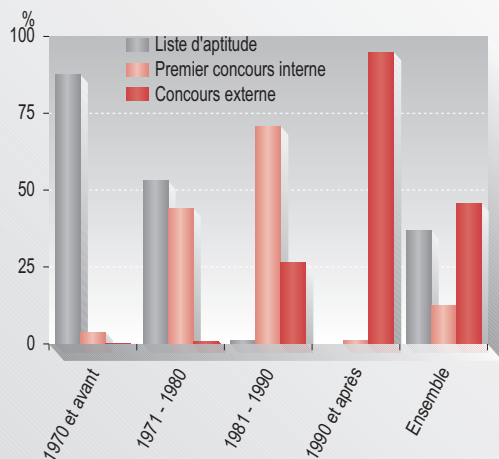
Les professeurs des écoles de classe normale exerçant dans le premier degré sont âgés en moyenne de 40,4 ans (soit 41,5 ans pour les écoles maternelles et 40,1 ans pour les écoles primaires). Leur ancienneté moyenne à l'Éducation nationale est de 18,0 ans, en étant comme chez les instituteurs plus élevée en pré-élémentaire (19,4 ans, contre 17,7 ans seulement pour l'élémentaire).

pour ceux des écoles maternelles, et 47 % pour ceux des écoles primaires).

L'accès au grade par liste d'aptitude est la situation de 88 % des enseignants entrés à l'Éducation nationale jusqu'en 1970, et diminue fortement (53 %) pour ceux qui ont été recrutés pendant la période 1971-1980, au profit des admissions au premier concours interne (44 %). Chez les enseignants recrutés entre 1981 et 1990, l'accès au grade s'est fait presque exclusivement par concours : les proportions respectives d'accès par admission au premier concours interne et au concours externe sont de 71 % et 26 %. Enfin, les professeurs des écoles de classe normale recrutés après 1990 l'ont été, par nature, à 95 % par la voie du concours externe (graphique 2).



GRAPHIQUE 2 – Fluctuations des principaux modes d'accès au grade des professeurs des écoles de classe normale exerçant dans le premier degré public selon la période d'entrée à l'Éducation nationale



THÈME

Les professeurs des écoles hors classe, quant à eux, n'accèdent à leur grade que par la voie de l'inscription au tableau d'avancement. Ils ont été recrutés de façon quasi exclusive (96 %) avant 1970. Ils ont en moyenne un âge de 55,9 ans, et une ancienneté à l'Éducation nationale de 35,7 ans ■

Source et champ

Les résultats présentés ici proviennent de l'exploitation des bases du système d'information AGAPE qui permet la gestion informatisée des instituteurs et professeurs des écoles. Ils concernent les enseignants en poste au 1^{er} septembre 1998 dans les écoles maternelles, de niveau élémentaire et spécialisées du premier degré de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer. Sont exclus les personnels en situation de congé à cette date, ainsi que les remplaçants affectés dans les inspections académiques ou les circonscriptions d'inspection de l'Éducation nationale.

